COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-REINS

lundi 2 décembre 2013

COMMUNIQUE

Réunions en mairie

CCAS le vendredi 6 décembre à 20 heures. Conseil Municipal le vendredi 6 décembre à 20 heures 30.

Inscriptions vacances NOEL Accueil de Loisirs

Une seule date de permanence pour inscrire vos enfants aux vacances de noël 2013! Elle aura lieu le samedi 7 décembre de 9h00 à 12h00 pour les familles de Saint Vincent de Reins, Ronno et les familles extérieures. Vous pouvez inscrire aussi vos enfants par téléphone au 04 74 89 60 88 (si votre enfant est déjà venu à l'accueil de loisirs depuis la rentrée 2013). Au programme de ces deux jours d'ouverture, lundi 23 et mardi 24 décembre, des décorations de noël, des chocolats et doonut's un grand jeu et un super loto!!! Alors inscris-toi vite!

Arc en Ciel accueille des enfants de 3 à 12 ans en journée complète ou en demi-journée, les vacances scolaires de 7h45 à 17h45. Trois animatrices permanentes assurent les animations auprès de vos enfants. Pour plus d'informations, renseignez vous auprès de la mairie au 04 74 89 60 15.

Révision des listes électorales

Tous les français et françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription.

Inscription sur demande sauf pour les personnes atteignant l'âge de 18 ans pour lesquelles la procédure d'inscriptions est engagée d'office.

Les jeunes qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2014.

Les ressortissants des autres états membres de l'union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue des élections municipales et européennes à venir au plus tard à cette même date.

Pièce à produire à l'appui des demandes d'inscription : preuve de la nationalité et justificatif de domicile.

Convocation des électeurs :

Renouvellement des conseils municipaux et communautaires :

Les électeurs sont convoqués le 23 mars 2014 et le 30 mars 2014 pour le second tour dans les communes où il devra y être procédé.

Election des représentants au Parlement européen : elle aura lieu le 25 mai 2014.

-:-:-:-:-:-